



Mémoire de la C4D présenté dans le cadre des
consultations prébudgétaires
de 2019

Préparé par :
Canadian Coalition on Climate Change and
Development (C4D) – Coalition canadienne sur les changements
climatiques et le développement

Le 30 juillet 2018

Recommandations

Recommandation 1 – Le gouvernement devrait s'engager à ce qu'au moins 50 % des engagements internationaux du Canada en matière de financement climatique soient destinés à des investissements dans le domaine de l'adaptation au climat.

Recommandation 2 – Le budget fédéral de 2019 du gouvernement devrait prendre en compte que les engagements internationaux du Canada en matière de financement climatique, particulièrement le financement destiné à l'adaptation, doivent être réalisés sous forme de subventions, favorisant les voies bilatérales qui rejoignent les plus pauvres et les plus vulnérables.

Recommandation 3 – Le gouvernement du Canada devrait augmenter son soutien au leadership et à la prise de décisions des femmes dans les pays en voie de développement, en destinant le financement à des organismes et à des mouvements féminins travaillant à l'adaptation au climat et au développement de la résilience.

Introduction

La C4D¹ (Canadian Coalition on Climate Change for Development) se félicite d'avoir la possibilité de soumettre des recommandations dans le cadre du processus des consultations prébudgétaires. La C4D prend note du progrès accompli dans la mise en œuvre de l'engagement de 2015 du Canada d'investir 2,65 milliards de dollars sur une période de cinq ans pour soutenir les efforts et les actions des pays les plus pauvres et les plus vulnérables. Ces pays cherchent à s'adapter aux effets néfastes des changements climatiques, dans le cadre de l'engagement mondial d'atteindre d'ici 2020 l'objectif de 100 milliards de dollars provenant des pays développés de l'UNICEF.

Les changements climatiques menacent de laisser 100 millions de personnes de plus dans une extrême pauvreté d'ici 2030, alors qu'on voit s'approcher à grands pas l'échéance internationale de 2020, année où nous devons réaliser notre ambition de nous attaquer aux changements climatiques dans le monde. Pendant ce temps, la C4D presse le gouvernement du Canada de réaffirmer l'engagement collectif d'amasser 100 milliards de dollars américains par année d'ici 2020 et de prendre d'autres mesures pour que le Canada maintienne son leadership afin de faire face à l'un des plus grands défis que le monde ait connus.

Recommandation 1 – Le gouvernement du Canada devrait s'engager à ce qu'au moins 50 % des engagements internationaux du Canada en matière de financement climatique soient destinés à des investissements dans le domaine de l'adaptation au climat.

Le soutien du Canada aux initiatives relatives à l'adaptation a augmenté depuis 2013 et a placé le Canada parmi les rares pays qui respectent le principe d'un soutien équilibré entre les initiatives d'adaptation et d'atténuation. Toutefois, la part du Canada du financement climatique international allouée à l'adaptation connaîtra une baisse pour atteindre environ 35 % en 2017-2018. Les investissements dans les initiatives d'adaptation sont particulièrement critiques dans les pays en voie de développement, eux qui absorbent déjà jusqu'à 80 % des coûts du changement climatique en raison de l'insécurité alimentaire, de la migration, des pertes et des dommages.

L'article 9 de l'Accord de Paris propose que les ressources financières soient réparties de façon équilibrée entre les initiatives d'adaptation et d'atténuation. Avec 625 millions de dollars de financement public pour l'exercice 2015-2016, le Canada est loin de respecter sa juste part du financement climatique international qui, en fonction de la taille de notre économie comparativement aux autres économies avancées, est estimée à 1,8 milliard de financement public par année. Le Canada devrait élaborer et publier un plan précis pour atteindre la cible annuelle de 1,8 milliard de dollars de financement climatique prévisible, durable et adéquat, bien avant 2020, avec du financement neuf et qui s'ajoute au budget d'aide actuel. Ce qui veut dire 0,9 milliard en financement d'initiatives d'adaptation.

Comme mentionné dans le rapport de 2017 de la C4D sur le financement climatique du Canada de 2010 à 2015², si on met davantage l'accent sur les initiatives d'adaptation, dans le contexte de l'augmentation du financement climatique international du Canada, cela permettra à notre pays d'atteindre ses objectifs sur l'égalité des genres, de respecter ses engagements dans le cadre de l'Accord de Paris sur le climat et de démontrer le leadership canadien relativement à la viabilité mondiale, dont les avantages ne connaîtront pas de frontière.

Recommandation 2 – Le budget fédéral de 2019 du gouvernement du Canada devrait prendre en compte que les engagements internationaux du Canada en matière de financement climatique, particulièrement le financement

¹ La C4D est une coalition d'organisations internationales canadiennes intéressées au développement et à l'environnement, qui mettent en commun leurs connaissances et prennent des mesures concertées relativement aux changements climatiques au Canada et ailleurs dans le monde. Actuellement la C4D compte 24 membres, comprenant des ONG canadiennes, des organisations de la société civile et des institutions de recherche. Pour de plus amples renseignements, allez à cette adresse : www.c4d.ca.

² C4D (2017), *La réalité canadienne du financement climatique international, de 2010 à 2015 : Un rapport comparatif est accessible à ces adresses : www.c4d.ca et www.aidwatchcanada.ca.*

destiné à l'adaptation, doivent être réalisés sous forme de subventions, favorisant les voies bilatérales qui rejoignent les plus pauvres et les plus vulnérables.

La C4D demeure préoccupée du fait que le Canada est à ce point tributaire de voies multilatérales pour l'acheminement du financement climatique international. S'élevant à près de 465 millions de dollars pour l'exercice 2015-2016, ces contributions sont souvent dispersées entre des partenaires du secteur privé et se rendent rarement jusqu'aux personnes les plus pauvres et les plus vulnérables. En outre, les prêts qui passent par des institutions financières multilatérales (et dont le montant s'est élevé à 185 millions de dollars pour l'exercice 2015-2016) augmentent le fardeau de la dette des pays en voie de développement et diminuent la valeur réelle du soutien offert par le Canada pour les activités climatiques. Le Canada doit aussi veiller à ce que le soutien fourni par l'entremise de financement multilatéral soit transparent et efficace sur le terrain. Le Canada devrait songer à s'assurer que la gouvernance du Fonds vert pour le climat soit améliorée alors que le Fonds s'approche de sa période de reconstitution.

Le Canada a promis d'utiliser son financement climatique pour « soutenir les efforts et les actions des pays les plus pauvres et les plus vulnérables visant à s'adapter aux effets néfastes des changements climatiques » [Le premier ministre Trudeau, en novembre 2015]. La C4D incite le gouvernement du Canada à se préoccuper surtout des mécanismes fondés sur des subventions, pour garantir l'efficacité des investissements, qui suivront des voies directes vers les plus pauvres et les plus vulnérables. Les organisations de la société civile (OSC) ont démontré qu'elles peuvent rejoindre et mobiliser les collectivités vulnérables aux changements climatiques, comprendre le contexte local et travailler en collaboration pour s'occuper des répercussions des effets climatiques et consolider la résilience des collectivités.

La C4D accueille favorablement le fait que le gouvernement du Canada ait investi 30 millions de dollars dans le Fonds des pays les moins avancés et 10 millions de dollars sur une période de cinq ans (de 2016 à 2021) pour l'amélioration des systèmes d'alerte précoce dans certaines collectivités les plus vulnérables. Nous incitons le gouvernement du Canada à augmenter les contributions fondées sur des subventions destinées aux pays les plus vulnérables sur la planète, en mettant un accent particulier sur les initiatives d'adaptation, dans le cadre d'une augmentation générale du financement climatique international de la part du Canada selon les engagements de l'accord de Copenhague et de l'Accord de Paris. Les investissements dans les initiatives d'adaptation axés sur l'agriculture, l'eau, la santé et la préparation aux catastrophes sont les secteurs les plus importants touchant les gens pauvres et vulnérables.

Recommandation 3 – Le gouvernement du Canada devrait augmenter son soutien au leadership et à la prise de décisions des femmes dans les pays en voie de développement, en établissant des liens directs entre la Politique d'aide internationale féministe et les priorités de financement climatique du Canada, en destinant le financement à des organismes et à des mouvements féminins travaillant à l'adaptation au climat et au développement de la résilience.

Le Canada a agi en champion en donnant la priorité à l'égalité des genres dans les négociations multilatérales et en établissant une politique climatique dans tous les secteurs, notamment l'agriculture. Il a joué un rôle clé pour la promotion du Plan d'action de l'UNICEF en ce qui concerne les genres et il a reconnu la valeur du soutien accordé aux femmes relativement aux changements climatiques dans sa politique internationale d'assistance féministe. Intégrer les considérations sur les changements climatiques dans son financement de développement, c'est reconnaître que ces changements touchent surtout les femmes et les filles.

Nous accueillons favorablement l'intégration des considérations sur le climat à l'aide au développement, particulièrement lorsque les fonds sont utilisés pour soutenir des projets qui ont une incidence sur la vie des femmes et des filles dans les pays en voie de développement. Cependant, une approche féministe signifie qu'il faut que les organisations sur le terrain soient des partenaires de choix. Les femmes et les organisations de femmes ont été d'importants agents de changement

dans leur façon de réagir aux effets des changements climatiques. Les agences de mise en œuvre devraient donc être des organisations locales ou régionales pour la défense des droits des femmes et dirigées par des femmes travaillant dans les collectivités touchées des pays en voie de développement.

La C4D recommande que le gouvernement du Canada réserve des fonds pour soutenir les organisations environnementales de femmes, consolider les mouvements concernant les changements climatiques et aider les fermiers à petite échelle à s'adapter aux changements climatiques en donnant la priorité aux initiatives dirigées par des fermières et par leurs organisations. Ces initiatives pourraient soutenir l'agriculture résiliente aux changements climatiques, fournir un plus grand soutien à l'adaptation au climat qui en a grandement besoin, promouvoir la durabilité environnementale, établir des moyens de subsistance plus résilients et plus sûrs, améliorer la sécurité des aliments et de la nutrition, et faire avancer à grands pas l'égalité des genres, créant ainsi un changement transformateur. L'article 7 de l'Accord de Paris édicte que « ... les mesures d'adaptation doivent prendre une approche adaptée au pays, sensible aux genres, participative et pleinement transparente, tenant compte des groupes vulnérables... » En réservant des fonds aux organisations féminines et en travaillant à l'adaptation au climat et à la consolidation de la résilience, le Canada mettrait en pratique sa priorité qui est l'autonomisation des femmes et la promotion de l'égalité des genres, tout en réalisant ses engagements internationaux de financement climatique.

Remarque : La C4D a commandé une étude actualisée sur toutes les allocations à ce jour résultant de l'engagement du Canada d'investir 2,65 milliards dans le financement climatique, dont la mise en œuvre doit se faire entre 2015 et 2020. Bien que les tendances générales décrites dans l'étude ne changent pas pour la période précédant 2015, certaines sections de chiffres pourront être mises à jour. La C4D fournira une brève mise à jour au Comité concernant ces tendances et ces allocations lorsqu'elles seront disponibles en août.

Pour de plus amples renseignements sur le programme, veuillez communiquer avec :

- Jennifer Muldoon, directrice mondiale – Gestion de l'environnement et des ressources naturelles, Cuso International (jennifer.muldoon@cusointernational.org) ou
- Naomi Johnson, conseillère en politiques, Banque canadienne de grains (njohnson@foodgrainsbank.ca)